

Règlement

Septembre en Or 2026

Art 1 : La manifestation organisée dans le cadre de « Septembre en Or » est un événement rassemblant des courses canines, des courses à pied et une marche. Cette animation est gérée par la ville de Lunéville en partenariat avec le club « Sports Canins Lunévillois ». Elle aura lieu le dimanche 20 septembre.

Art 2 : Le montant de l'inscription à cette animation est de 5 € minimum. Les chèques sont à établir à l'ordre de « Les Parents d'Hugo ».

Art 3 : Horaires de départ : canitrail 10km à 10h30, course 10km à 10h35, canicross 5km à 10h40, course 5km à 10h45 et marche 5km à 10h50. Les départs et la circulation des participants sont donc différés.

Art 4: La manifestation est ouverte à toute personne, homme ou femme, licenciée ou non, avec un chien ou non.

Art 5 : Les bicyclettes, engins à roulettes et/ou motorisés sont formellement interdits sur le parcours. Les chiens doivent être tenus en laisse.

Art 6 : Les inscriptions peuvent se faire :

- au service des sports ou par courrier au complexe sportif Charles Berte – Avenue Caumont la Force – 54300 LUNÉVILLE
- sur www.lesparentsdhugo.fr
- sur place le jour J, près de la maison forestière à Mondon, à partir de 9h00.

Art 7 : Droit à l'image et publication : les participants à « Septembre en Or » autorisent la ville de Lunéville et le club « Sports Canins Lunéville » à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître sans que cette utilisation n'ouvre droit à quelque indemnisation ou à un quelconque recours.